UFF Actions Emergentes

Rapport ESG

30/06/2025

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds.

APPROCHE ESG

2 Evaluations : Opérationnelle et Gouvernance

1) Opérationnelle

L'évaluation opérationnelle tient compte de facteurs qui se rapportent au changement climatique, à l'environnement, à la gestion du personnel, aux droits humains, tels que :

- Les émissions de gaz à effet de serre,
- La gestion de l'énergie,
- La gestion des déchets,
- Les impacts sur l'environnement,
- Les pratiques salariales,
- La santé et la sécurité des salariés,
- L'engagement et la diversité,
- Les droits humains et les communautés,
- La confidentialité et la protection des données.

2) Gouvernance

L'évaluation de la gouvernance tient compte de facteurs liés au comportement des entreprises et à la gouvernance d'entreprise, tels que :

- Les controverses,
- Les politiques et les pratiques,
- La comptabilité et les audits,
- Les questions relatives au conseil d'administration,
- La propriété et le contrôle.

CRITERES D'EXCLUSIONS ()**

L'approche repose sur un ensemble d'exclusions binaires et fondées sur des normes qui sont liées au Pacte mondial des Nations Unies, aux armes à sous-munitions et aux mines terrestres antipersonnel, aux armes controversées, à la production de tabac (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à l'extraction de charbon thermique (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à la production d'électricité à partir du charbon thermique (plus de 20 % du chiffre d'affaires), aux entreprises augmentant leur capacité de production d'énergie thermique à base de charbon.

Les entreprises présentant une intensité carbone supérieure à 1 150 tonnes CO2/Million de dollars de chiffre d'affaires sont exclues.

Chaque entreprise se voit attribuer, par l'équipe ESG centrale, un « ESG House score » allant de 0 (faible) à 100 (élevé) combinant une analyse opérationnelle et de gouvernance. Les entreprises présentant un « ESG House score » inférieur à 29/100 sont exclues.

Enfin, chaque entreprise reçoit, par l'équipe de gestion du gestionnaire financier, un « ESG Quality score » compris entre 1 (élevé) et 5 (faible). Les entreprises présentant un « ESG Quality score » inférieur à 4/5 sont exclues.

INDICATEURS

Le Fonds vise :
- une notation MSCI ESG égale ou supérieure à celle de l'indice
- une intensité carbone (émissions Scope 1 & 2) inférieure d'au moins 10 % à celle de l'indice de référence

APPROCHE ESG

Best in Universe :
Démarche de sélection ESG des entreprises qui consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier, indépendamment de leur secteur d'activité.

INDICE DE REFERENCE

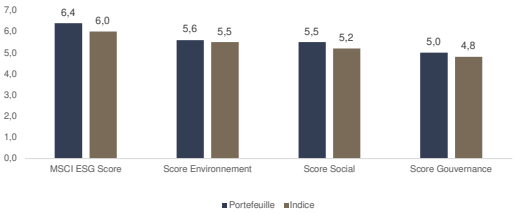
MSCI EMF (Emerging Markets Free, en euro, dividendes nets réinvestis)

Couverture par un score ESG *

Portefeuille	93,5%

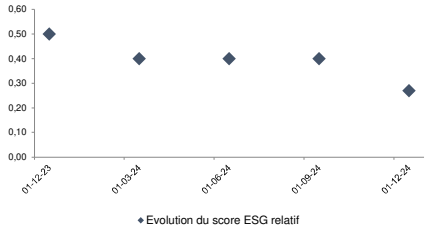
** en pourcentage de l'actif net, hors liquidités*

Score ESG



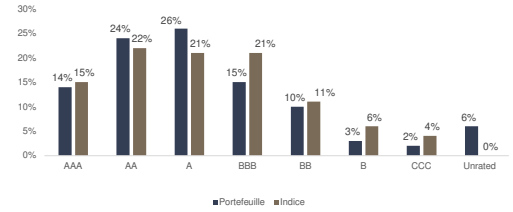
Source : MSCI au 30/06/2025

Evolution du score ESG relatif



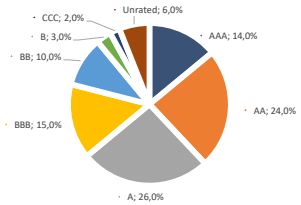
Source : MSCI au 30/06/2025

Notation MSCI ESG



Source : MSCI au 30/06/2025

Répartition des Notations MSCI ESG



Source : MSCI au 30/06/2025

Score ESG des 10 premières lignes du portefeuille

Nom	Poids dans le portefeuille en %	MSCI ESG Score
TSMC	10,0%	8,6
Tencent Holdings	6,3%	5,1
Samsung Electronics	5,3%	7,7
HDFC Bank	4,6%	8,2
Grupo Mexico	3,7%	2,9
Mediatek	3,3%	6,0
Netease	2,5%	8,4
Alibaba Group Holdings	2,4%	4,3
SK Hynix	1,8%	6,0
Lion Finance Group	1,8%	7,7
Total	41,7%	

Source : MSCI au 30/06/2025

Intensité carbone des 10 principaux émetteurs (Scope 1+2)

Nom	Contribution aux émissions carbone	Intensité carbone
Grupo Mexico	18,5%	18,9
TSMC	13,5%	19,7
SK Hynix	4,5%	5,5
SITC Holdings	3,9%	3,9
Mahanagar Gas	2,6%	3,0
Capitaland India Trust	2,0%	2,9
Powergrid Corporation of India	1,6%	3,0
Telkom Indonesia	1,5%	2,6
ADNOC Drilling	0,5%	0,9
Americana Restaurants	0,4%	0,7
Total	49,1%	61,0

Source : Trucost au 30/06/2025

Intensité carbone

(en tonnes de CO2 par Million de dollars de revenus)

	Scope 1+2	Scope 1	Scope 2	Scope 3
Portefeuille	87,3	34,89	52,36	911,42
Indice	314,3	252,12	62,22	1123,57
Relatif	**27,76%**	**13,84%**	**84,15%**	**81,12%**

Source : Trucost au 30/06/2025

Définitions des émissions du périmètre (1-3) : 1 - émissions directes, 2 - émissions indirectes, 3 - émissions de la chaîne de valeur en amont et en aval (le cas échéant).
Les données Trucost sont en partie basées sur des chiffres estimés.

Les notations MSCI des entreprises sont fournies pour permettre des comparaisons avec les investissements détenus ailleurs dans un format standardisé. Nous menons nos propres recherches exclusives ce qui peut nous amener à avoir une vision différente de celle exprimée par le score MSCI.
Notation MSCI ESG : elle provient directement du fournisseur et comprend les ajustements MSCI intégrant les tendances ESG positives et négatives et les mesures ESG à la traîne dans le calcul de la note. Distribution des notations MSCI ESG : les moyennes du fonds et de l'indice de référence sont calculées sur la base des scores MSCI des différents niveaux de sécurité.
Les notes ne sont donc pas directement comparables. Dans les deux méthodologies de calcul, les positions du portefeuille et de l'indice de référence sont repondérées au prorata pour reflètent les titres pour lesquels les données MSCI sont disponibles.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifié les principales caractéristiques du fonds, il ne serait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription, il convient de se reporter aux prospectus, DICI et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 32, avenue d'Iéna, 75116 Paris.

UFF Actions Emergentes

Rapport ESG

June Monday

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds.

APPROCHE ESG

2 Evaluations : Opérationnelle et Gouvernance

1) Opérationnelle

L'évaluation opérationnelle tient compte de facteurs qui se rapportent au changement climatique, à l'environnement, à la gestion du personnel, aux droits humains, tels que :

•Les émissions de gaz à effet de serre,
•La gestion de l'énergie,
•La gestion des déchets,
•Les impacts sur l'environnement,
•Les pratiques salariales,
•La santé et la sécurité des salariés,
•L'engagement et la diversité,
•Les droits humains et les communautés,
•La confidentialité et la protection des données.

2) Gouvernance

L'évaluation de la gouvernance tient compte de facteurs liés au comportement des entreprises et à la gouvernance d'entreprise, tels que :

•Les controverses,
•Les politiques et les pratiques,
•La comptabilité et les audits,
•Les questions relatives au conseil d'administration,
•La propriété et le contrôle.

CRITERES D'EXCLUSIONS ()**

L'approche repose sur un ensemble d'exclusions binaires et fondées sur des normes qui sont liées au Pacte mondial des Nations Unies, aux armes à sous-munitions et aux mines terrestres antipersonnel, aux armes controversées, à la production de tabac (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à l'extraction de charbon thermique (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à la production d'électricité à partir du charbon thermique (plus de 20 % du chiffre d'affaires), aux entreprises augmentant leur capacité de production d'énergie thermique à base de charbon.

Les entreprises présentant une intensité carbone supérieure à 1 150 tonnes CO2/Million de dollars de chiffre d'affaires sont exclues.

Chaque entreprise se voit attribuer, par l'équipe ESG centrale, un « ESG House score » allant de 0 (faible) à 100 (élevé) combinant une analyse opérationnelle et de gouvernance. Les entreprises présentant un « ESG House score » inférieur à 29/100 sont exclues.

Enfin, chaque entreprise reçoit, par l'équipe de gestion du gestionnaire financier, un « ESG Quality score » compris entre 1 (élevé) et 5 (faible). Les entreprises présentant un « ESG Quality score » inférieur à 4/5 sont exclues.

INDICATEURS

Le Fonds vise :
- une notation MSCI ESG égale ou supérieure à celle de l'indice
- une intensité carbone (émissions Scope 1 & 2) inférieure d'au moins 10 % à celle de l'indice de référence

APPROCHE ESG

Best in Universe :
Démarche de sélection ESG des entreprises qui consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier, indépendamment de leur secteur d'activité.

INDICE DE REFERENCE

MSCI EMF (Emerging Markets Free, en euro, dividendes nets réinvestis)

Glossaire

Émissions carbone

"Emission carbone" est utilisé comme terme générique pour désigner les principales émissions de gaz à effet de serre (GES) (dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote, gaz fluorés) dans le reporting.

Émissions carbone - Scope 1

Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et les processus de production détenus ou contrôlé par l'entreprise.

Émissions carbone - Scope 2

Émissions de gaz à effet de serre générées par la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetée par le entreprise.

Émissions carbone - Scope 3

D'autres émissions indirectes de gaz à effet de serre en amont et en aval, telles que l'extraction et la production de matériaux et carburants achetés, activités liées au transport dans des véhicules non détenus ou contrôlés par la personne déclarante entité, activités liées à l'électricité (par exemple pertes T&D) non couvertes par le Scope 2

Intensité carbone moyenne pondérée

Intensité carbone moyenne du portefeuille pondérée par le poids de l'entreprise dans le portefeuille. Cette mesure est recommandé par TCFD.

Pacte mondial des Nations Unies

Une initiative mondiale de développement durable des entreprises, appelant les entreprises, les investisseurs et les autres participants à aligner leurs des stratégies et des opérations fondées sur des principes universels en matière de droits de l'homme, de travail, d'environnement et de lutte contre la corruption.

Trucost

Trucost est un fournisseur leader de données carbone, les données obtenues sont utilisées pour évaluer l'exposition liée au changement climatique et à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance plus larges afin de progresser vers un monde plus durable.

MSCI ESG Score

Le score de qualité ESG du fonds (10-0) évalue la résilience des avoirs globaux d'un fonds face à l'industrie à long terme.
risques ESG spécifiques. Les fonds bien notés sont généralement constitués d'émetteurs dont la gestion des principaux risques ESG est leader ou améliorée, selon la méthodologie MSCI.

(**)
L'approche extra-financière a été formalisée avec la définition de la méthodologie propriétaire d'analyse des critères ESG du gestionnaire financier délégué Abrdn. Les valeurs en portefeuille sont sélectionnées selon cette méthodologie propriétaire. Le résultat des analyses présenté dans ce document est fondé sur une méthodologie propriétaire d'analyse des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'Abrdn ».

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifié les principales caractéristiques du fonds, il ne serait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription, il convient de se reporter aux prospectus, DICI et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 32, avenue d'Iéna, 75116 Paris.